

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2019 A 18 H 00**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

*Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, BOUCHARD Yvette, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOISQUILLON Alain, LEBRUN Francis, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, TELLIER Didier, BERTRAND Sylviane, PERON Roland
lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Absents excusés : BERRUE Didier (pouvoir à CLOUTIER Jacky), THAUVIN Christine (pouvoir à TELLIER Didier)

Absent : HIRLAY Jacques,

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.

**PROJET D'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX TECHNIQUES : DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES
RURAUX 2020**

Le Conseil Municipal sollicite, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), une subvention de 50 % au titre de la DETR pour le projet d'acquisition des biens situés au 10 Rue de Paris.

**REFECTION DE LA RUE DE L'EGLISE ET AMENAGEMENT DE TROTTOIRS PMR :
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DE L'APPEL A
PROJETS D'INTERET COMMUNAL 2020**

Le Conseil Municipal sollicite, à l'unanimité, une subvention de 50 % pour le projet de réfection de la Rue de l'Eglise avec aménagement de trottoirs PMR dans le cadre de l'appel à projets d'intérêt communal 2020 du Département.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES
MUNICIPAUX DANS LE CADRE DE LA COMPETENCE "GESTION DES CHEMINS
DE RANDONNEES"**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention de mise à disposition des services techniques municipaux dans le cadre de la compétence communautaire "gestion des chemins de randonnées".

**ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES STATUTAIRES DU CENTRE
DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, à compter du 1^{er} janvier 2020, un contrat d'assurance pour les agents communaux en cas de maladie, maternité, accident du travail et décès.

**PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE: ADHESION A LA CONVENTION DE
PARTICIPATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU LOIRET POUR LA SANTE ET LA PREVOYANCE**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accorder sa participation financière aux agents en activité pour les risques santé et prévoyance et autorise le Maire à adhérer à la convention de mutualisation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du LOIRET.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/12/2019

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la suppression des postes superflus du tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2019.

**REGLEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU
BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget communal 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, soit à hauteur de 28 270 €.

*REGLEMENT DES FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU
BUDGET PRIMITIF 2020 DU SERVICE ASSAINISSEMENT*

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2020 du service de l'assainissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, soit à hauteur de 55 000 €.

REMERCIEMENTS

Le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements de l'AAPPMA « La Brême Sullyloise » pour la réfection de la cale de Loire.

Puis, il fait part des remerciements de la famille de Monsieur Daniel MUNIER pour les marques de sympathie adressées lors de son décès.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- *Monsieur le Maire remercie Monsieur CLOUTIER pour la remise en état des décorations de Noël. Quelques branchements supplémentaires ont été installés, cette année, dans la Rue des Roses.*
- *Monsieur le Maire remercie également Madame Véronique CORTET, responsable du restaurant scolaire, pour la préparation du dîner solidaire au profit du téléthon du 7 décembre prochain.*
- *Afin de se conformer à la loi n°2018-938 promulguée le 30 octobre 2018, la cantine scolaire propose, depuis le 1er novembre 2019, à titre expérimental pour une durée de deux années, un menu végétarien une fois par semaine.*
- *Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier 2020 à 18 h 00 à la salle polyvalente.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19 h 16.

Le Maire,

Patrick FOULON